

**Service : CPD EPS**

Affaire suivie par : Jean PINGUET  
Tél : 04 75 82 35 73  
Mél : jean.pinguet@ac-grenoble.fr

DSDEN 26  
Cité administrative Brunet  
Place Louis le Cardonnel  
26 000 VALENCE

Mesdames les directrices, messieurs les directeurs,  
s/c  
Mesdames les Inspectrices,  
Messieurs les Inspecteurs de l'Éducation Nationale

**Objet : Appel à manifestation d'intérêt pour 30 minutes d'activités physiques quotidiennes**

Mesdames les directrices, Messieurs les directeurs,

Vous avez dû être destinataires de cet appel à manifestation d'intérêt pour 30 min d'activités physique quotidienne. Pour rappel, il s'agit de relever un défi de santé publique et de bien-être de nos élèves, au bénéfice de leurs apprentissages, en s'engageant à développer 30 minutes d'activité physique (au minimum), sans aucune contrainte d'évaluation, les jours notamment où l'enseignement de l'EPS n'est pas programmé.

Les formes que peuvent prendre les « 30 minutes d'activité physique quotidienne » sont variées et doivent être adaptées au contexte de chaque école. Elles peuvent être fractionnées et combinées sur les différents temps scolaires, mais aussi périscolaires. Les temps de récréation peuvent aussi être investis pour amener les enfants à se dépenser davantage et lutter contre la sédentarité avec des pratiques ludiques.

Toutes les informations sur le sujet, dont un **film de présentation** du dispositif et le **formulaire d'inscription**, sont accessibles depuis la page d'accueil du site EPS 1<sup>er</sup> degré 26 :

<https://eps-26.web.ac-grenoble.fr/>

Ceux d'entre vous qui n'ont pas eu le temps de déposer leur candidature peuvent encore le faire en suivant la démarche décrite dans le tutoriel que vous trouverez également sur la page du site dédiée à ce dispositif.

Vous trouverez en outre ci-dessous **quelques ressources concrètes** qui vous aideront à développer l'activité physique des élèves en dehors de l'enseignement de l'EPS.

- **Ressources de la plateforme GENERATION 2024 :**

<https://generation.paris2024.org/ressources?title=>

En complément de ces éléments, je vous invite à consulter, sur le site de l'académie de Créteil, la page de la [DAASOP](#) dans la rubrique 30 minutes d'activité physique quotidienne. Vous y trouverez de nombreuses fiches concrètes, faciles à mettre en place, pour les élèves de la PS au CM2.

- **Propositions de fédérations** engagées aux côtés de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports pour développer le dispositif 30 APQ.

Pour la fédération française de tennis :

- le livret pédagogique du programme De la Cour au Court à télécharger en wetransfer sur <https://we.tl/t-9FxxgqFITlh>
- le webdocumentaire DLCAC co-construit par la FFT et Canopé à l'attention des professeurs des écoles à consulter sur [De la cour au court \(reseau-canope.fr\)](#) . Bien que centré sur les élèves de cycle 1, ce programme a vocation à être complété prochainement pour s'adresser aux 3 cycles.

Pour la fédération française de gymnastique :

- le programme La Gym C'est Classe ! avec des vidéos de pratique en classe, à visionner sur <https://viewer.pandasuite.com/m/csUTYjC4>

Je reste à votre disposition pour toute demande de précisions ou d'informations complémentaires.

Bien cordialement,

Jean PINGUET

Conseiller pédagogique départemental pour l'EPS